

COMPTE RENDU DE REUNION

Date : 02/09/2014

Lieu : SALLE DU CONSEIL

Membres :

Raphaël CHEVALARD – Brigitte HOOGE – Sylvie LARCHEVEQUE – Stéphane LHUISSIER – Anne LUPIAC – Patrick PALISSE – Frédéric PUGNERE – Mireille ROUZAUD – Joël PUJADE - Lysiane PALISSE – Julien LACROIX

Absent : aucun

Objet : **REUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL**

Diffusion : les participants – Secrétaire de mairie – affichage municipal

Rédacteur : Lysiane PALISSE

Date de diffusion : 05/09/2014

	COMPTE RENDU (Suite)	Indice : 00 Page : Page 2 sur 4
--	---------------------------------	--

ORDRE DU JOUR

1. Débat sur le PLU
2. Devenir de la grange de l'impasse
3. Choix du prestataire voirie (intégrant problématique d'écoulement des eaux sur le chemin de Vacaresse)
4. Questions et informations diverses

PREAMBULE

Conformément aux dispositions génériques relatives aux réunions décidées lors de la réunion du 8 avril 2014, Lysiane PALISSE est désignée secrétaire de séance.

1. DEBAT SUR LE PLU

Comme évoqué lors des précédentes réunions du Conseil Municipal le législateur nous contraint à réviser notre plan d'urbanisme avant 2017 faute de quoi notre POS serait caduc et nous reviendrions au règlement national de l'urbanisme. Ceci entraînerait la disparition de toutes règles de construction à la main de la commune (hauteur de bâtiment, ...). Deux solutions s'offrent à nous :

- Transformation du POS en carte communale
- Transformation du POS en PLU

Le Conseil Municipal a examiné les avantages et inconvénients des deux solutions, en résumé :

- Elaboration d'une carte communale : coûts limités (15 à 20 000 €) mais pas de possibilité d'imposer directement des règles d'urbanisme autres que celles fixées par le RNU (limites de propriétés) ou celles imposées par la disponibilité des réseaux humides
- Elaboration d'un PLU : coûts plus élevés (30 à 40 000 €) mais possibilité de fixer des règles d'urbanisme spécifiques au village (hauteur de bâtiment, architecture, ...)

Le Conseil Municipal après un tour de table a décidé, compte tenu de l'enjeu lié à la préservation de notre patrimoine, à la majorité d'opter pour le passage du POS en PLU. Le prix d'élaboration sera environ de 30 000 euros à étaler sur 2 ou 3 ans. La DDTM ayant fourni à la commune une liste de cabinets, la mairie va préparer un cahier des charges puis contacter quelques cabinets pour l'obtention de devis. La mairie contactera également des communes qui ont déjà un PLU. Le conseil municipal a pu examiner la délibération de la commune de SABRAN relative au passage du POS en PLU. Le Conseil Municipal élaborera sa propre délibération lors de sa réunion d'Octobre sur proposition du Maire à partir d'autres délibération existantes.

2. DEVENIR DE LA GRANGE DE L'IMPASSE

Le titulaire du contrat ayant abandonné les travaux et rompu le contrat avec la mairie, le Conseil Municipal s'interroge sur 3 options possibles pour ce bâtiment :

1. Lieu de stockage
2. Vente et achat d'un autre local, la grange de l'impasse n'étant pas adaptée du fait des difficultés d'accès.
3. Logement social mais avec des coûts d'aménagement probablement importants

Le conseil municipal se renseignera sur le prix de vente de ce bien intégrant une possible plus-value.

COMPTE RENDU (Suite)	Indice : 00 Page : Page 3 sur 4
---------------------------------	--

3. CHOIX DU PRESTATAIRE : TRAVAUX DE VOIRIE

Le Conseil Municipal a examiné les devis de réfection des chemins de La Gardie, de Vacaresse et de la Croisette, ces travaux ayant fait l'objet de prévisions budgétaires. Trois devis ont été transmis : EIFFAGE en enrobé ; TPCR : en bicouche ou en enrobe et Carminati en bicouche. La subvention complète est obtenue pour un budget supérieur à 28996 HT. La décision du Conseil Municipal est la suivante :

- La Gardie par CARMINATI : 4500 € HT (il faudra demander à CARMINATI de prévoir 3 m)
- Vacaresse à TPCR : 19000 € HT
- La Croisette à TPCR : 11600 € HT

4. QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

4.1. Concours des élus du 14 septembre

Concours : Fred – Joël – Raphaël – Patrick (après-midi)
Repas : Fred (2) – Raphaël – Joël – Lysiane (2)

4.2. Réunions des commissions communales

Culture et Occitanie le 30 juin

- Mireille, Présidente de la commission « culture et Occitanie » fait le compte-rendu de la réunion de sa commission. Il a été décidé lors de cette réunion d'organiser une manifestation le 11 novembre 2014 sur le thème « La grande guerre ».
- Le Conseil Municipal sollicite la participation des maîtresses et des enfants de l'école pour cette manifestation et pour le défilé du 11 novembre.
- Le conseil municipal demandera également à la population sa participation en vue d'organiser une exposition.
- Une sous-commission « La Grande Guerre » est mise en place avec Mireille (Présidente), Anne, Fred, Patrick, Julien, Stéphane et Lysiane. Elle sera complétée avec les membres volontaires de la commission qui n'appartiennent pas au Conseil Municipal.

Patrimoine : la commission se tiendra le 16 septembre à la salle des fêtes

4.3. Congrès des Maires

La commune y participera du mardi 25 au jeudi 27/11.

4.4. Extinction des feux la nuit

Conformément à la décision prise lors de la dernière réunion du Conseil Municipal, à titre expérimental, à compter de fin Septembre 2014, l'éclairage public sera interrompu de 1 heure à 5 heures du matin dans le secteur Centre Village. Ceci permettra un gain sur les dépenses d'éclairage de la commune et contribuera à l'économie des ressources naturelles. La population en sera informée par notre site internet et courrier du maire.

Si l'expérience est concluante elle sera étendue à tous les secteurs selon des plages horaires à définir.

Les travaux liés à cette opération se sont limités au rajout d'une horloge modulaire et ont été réalisés dans l'été.

4.5. Opération Brioches

	COMPTE RENDU (Suite)	Indice : 00 Page : Page 4 sur 4
--	---------------------------------	--

Une subvention sera donnée à l'ABPEI en vue de l'opération « brioches ».

4.6. Charte de bon voisinage

Un projet de charte a été examiné et sera enrichi pour la prochaine réunion.

4.7. Avancement de Grade de l'employé communal

La question a été examinée et soumise à la Commission Administrative Paritaire (CAP) dans l'attente d'une décision prochaine.

4.8. Journées du Patrimoine

La commune assurera une permanence le 21/9 :

- Mireille et Joël de 10h à 12h
- Lysiane et Patrick de 14h à 15h30
- Sylvie et Anne de 15h30 à 17h

4.9. Nouveau permis de construire

Une demande de permis a été validée par le maire pour M. Reynaud.

4.10. Amendes de polices :

4509 euros nous seront versés sur une dépense prévue de 7515 € HT pour la mise en sécurité de l'école. Des devis seront demandés à plusieurs entreprises.

4.11. Appartement de l'école : loyer 500 euros environ

Mlle Georgie Palisse et M Stéphane Cuesta ont signalé par courrier à la mairie leur départ du logement de l'école au 1^{er} décembre. Une annonce sera lancée dans les brefs délais.

4.12. La rentrée scolaire

La rentrée s'est bien passée ; l'école accueille cette année 88 élèves dont 49 primaires et 39 maternelles.